



11 septembre 2021 : Congrès des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier à Montaigu-le-Blin



LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s, ancien(ne)s collègues élu(e)s,

Nous sommes en mai 2022, et nous vivons toujours avec pessimisme.

Depuis mars 2020, la pandémie dite de COVID 19, sévit encore partout. Certes, avec la vaccination et l'immunité collective, la maladie fait moins de ravages, mais hélas je pense qu'il va falloir s'habituer à vivre avec ce virus et subir, pour ceux qui l'acceptent, des rappels fréquents du vaccin.

En ce début de printemps où nous pensions retrouver une vie normale, la guerre est déclarée en Europe, à deux heures de Paris en avion, en Ukraine, mais notre territoire est à la portée de missiles nucléaires. Vivons dans l'espoir que les diplomates trouvent une entente pour que se dénoue ce terrible conflit entre les belligérants. Que ces populations meurtries retrouvent la paix. Pour nous, les conséquences de cette guerre se traduisent aujourd'hui par une forte hausse des produits pétroliers, une pénurie d'approvisionnement en huile comestible, des produits manufacturés, de nombreux composants électroniques utilisés dans la fabrication des voitures, produits électroniques et divers, céréales destinées à la nourriture des animaux, des engrais, matériaux de construction, métaux rares, du gaz etc... Malheureusement certains profitent de cette situation pour spéculer.

Je vous présente le journal n°8 de notre association, élaboré par le conseil d'administration.

Chers collègues et Amis, c'est pour moi le dernier journal que j'ai l'honneur de vous faire parvenir ; en effet, étant renouvelable au Conseil d'Administration cette année, j'ai décidé, après 12 années et 11 mois de présidence à l'Association, de ne pas me représenter au Conseil d'Administration et de passer la main.

Je vous exprime tous mes remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée pendant toutes ces années.

Je présente à notre Association tous mes encouragements et pleine réussite dans la poursuite et la prospérité de la vie de l'AAMA03.

Alain ROBERT
Président de l'AAMA03

MONTAIGU-LE-BLIN A REUNI LES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DE L'ALLIER



Le samedi 11 septembre 2021, l'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier (AAMA03) a tenu son Congrès annuel à MONTAIGU-LE-BLIN. Pour ce rassemblement, les adhérents étaient entourés d'invités de marque comme Bernard LOBIETTI, Président de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF), Jean-Louis PERICHON, Maire de Montaigu-le-Blin, Bruno ROJOUAN, Sénateur de l'Allier, Roger LITAUDON, Vice-Président du Conseil Départemental, et Xavier CADORET, Vice-Président de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier.

L'assemblée générale s'est déroulée sous la présidence d'Alain ROBERT, entouré des membres du conseil d'administration. Les anciens élus n'ont pas manqué d'évoquer la mémoire des anciens élus et adhérents de l'association récemment décédés.

A l'heure des bilans, les membres du bureau affichaient une certaine fierté de bien mener leur barque. Les finances sont bonnes bien que l'association ne vive que

sur ses cotisations. Depuis le renouvellement des conseils municipaux, l'association a enregistré près de 40 nouvelles adhésions. Toutefois, elle lance un appel aux anciens maires et adjoints ayant quitté la vie publique.

L'association œuvre à « servir encore » en maintenant les liens d'amitiés entre anciens élus, en se tenant informée des actualités des communes et collectivités territoriales à travers des contacts avec leurs homologues en activité, en instruisant les dossiers d'Honorariat et de la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale. Leurs journées-rencontres laissent également entrevoir leur volonté de rester informés. En 2019, ils ont visité : les travaux de la déviation de Villeneuve sur Allier, l'unité d'eau potable des Sanciotis à Trévol, la cimenterie Vicat de Crèchy et l'Électrodrome de Magnet.

Ces anciens élus sont par ailleurs en lien avec l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier qui assurent le secrétariat de l'association.

A l'échelon national, l'association adhère à la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF). L'association se veut tout à la fois conviviale, active et pleine d'initiatives.

Pendant l'Assemblée Générale les accompagnants ont visité le château avec pour guide Monsieur le Maire.

En fin de matinée, les participants se sont retrouvés autour d'une bonne table, afin de partager le succulent repas préparé par l'Auberge des Tureaux.

3^{ème} SALON DES MAIRES, DES PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS ET DES DECIDEURS PUBLICS de l'ALLIER

Le 15 octobre 2021 s'est tenu le 3^{ème} salon des Maires de l'Allier, au Parc des Expositions à Avermes.

L'ADM03, présidée par Madame Véronique POUZADOUX a mis gracieusement un stand à disposition de notre Association, ce qui nous permet de faire connaître nos activités et de ne pas couper les liens entre les Anciens Maires et Adjointes de l'Allier et les Maires et Adjointes en cours de mandat. Nous remercions Madame la Présidente pour cette initiative.

Contrairement aux Salons à Avermes en 2018, et à Montluçon en 2019, la fréquentation sur le stand fût faible. Il nous faut remercier les membres du Conseil d'Administration qui se sont dévoués pour la préparation, la tenue du stand et l'aide apportée à l'ADM03.

En début d'après-midi, nous avons remis à six communes de l'Allier le trophée des "Mariannes du Civisme" pour un taux de participation élevé aux Elections Municipales de 2020.

Ces plaques nous sont offertes par la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France, le classement est établi par la FAMAF, pour les départements ayant une association. Ce classement se fait d'après les résultats enregistrés au Ministère de l'Intérieur.

Monsieur le Préfet de l'Allier, les Parlementaires, certains élus du Département et des membres du Conseil d'Administration ont remis ces trophées aux Maires concernés.



COMMUNES RECOMPENSÉES :

- **SAINT-ELOY D'ALLIER** (moins de 100 habitants), représentée par Monsieur Bertrand DUMONTET, Maire
- **VERNUSSE** (de 101 à 250 habitants), représentée par Monsieur François LE MOUCHEUX, Maire
- **AUTRY-ISSARDS** (de 251 à 500 habitants), représentée par Madame Mireille DOUET, Adjointe au Maire
- **MARIOL** (de 501 à 1000 habitants), représentée par Monsieur Romain DEJEAN, Maire
- **CERILLY** (de 1001 à 3500 habitants), représentée par Monsieur Fabien THEVENOUX, Maire
- **SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE** (plus de 3500 habitants), représentée par Madame Christine BURKARD, Adjointe au Maire

Nos félicitations aux communes lauréates, pour leurs participations citoyennes à ces élections municipales 2020.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FAMAF (MARDI 12 OCTOBRE 2021 A DAGNEUX 01)

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents. Le rapport moral du Président Bernard LOBIETTI retrace l'activité de notre fédération malgré l'impact de la crise sanitaire que nous avons traversée et que nous subissons encore.

Le rapport d'activité est présenté par la secrétaire générale. Après l'élection municipale, nous comptons 3193 adhérents. Elle rappelle que sur le site il est possible de trouver entre autres l'attestation d'assurance Allianz ainsi que notre journal « Servir Encore ». En ce qui concerne les élections présidentielles et législatives de 2022, l'opération les Mariannes du Civisme sera reconduite. Ce trophée créé en 2017 en Dordogne est transféré à notre fédération depuis 2018. La marque les Mariannes du Civisme a été déposée à l'INPI le 5 mars 2018 et appartient pour 10 ans à notre fédération. Le rapport financier est présenté par la trésorière générale. Le compte de résultat présente un déficit de 526,31 € pour l'année 2020. Le résultat global au 31/12/20 après avoir intégré le déficit s'élève à 43 775,83 €. Le commissaire vérificateur présente son rapport et certifie exacts et véritables les comptes de la FAMAF pour l'année 2020. Puis il est procédé au renouvellement des membres du bureau et du conseil fédéral ; M Bernard LOBIETTI est reconduit dans ses fonctions de Président de la FAMAF. Le président présente l'ensemble des activités de notre fédération :

- observatoire de l'émulation civique : 17 départements sur 46 ont réalisé des actions. L'enquête nationale annuelle faite chaque année scolaire n'a pas pu être réalisée en 2020. Cette action s'effectue dans les écoles primaires, les collèges et les lycées
- les olympiades de la jeunesse ont pour but, en accord avec les DASEN, de se rendre dans les écoles pour apporter le témoignage de l'ancien élu. La DASEN de l'Aude ne veut pas que nous intervenions.

NOUVEAU SITE INTERNET ET NOUVEAU LOGO POUR L'AAMA03

L'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier vient de se doter d'un nouveau site internet, www.aama03.fr. L'association a mis à profit la refonte de son site internet pour changer de logo. Le nom court de l'Association devient désormais **AAMA03**. Ce logo ainsi que le site internet ont été conçus par l'Agence de communication C-Toucom de Moulins.



RENCONTRES DE LA FRANCOPHONIE DE LA FAMAf (13 OCTOBRE 2021 A DAGNEUX 01)

Ces dernières étaient présidées par M. Jacques GODFRAIN, président d'honneur de notre fédération et de M Paul de SINETY, délégué de la langue française.

Durant cette journée, plusieurs personnalités sont intervenues : M Jacques BLANC, ancien ministre, M. Auguste SENGHOR, neveu de Léopold SÉDAR SENGHOR, M. Louis DUVERNOIS, Sénateur honoraire.

La commission de la Francophonie a été mise en place par notre président d'honneur lors du Congrès National de Bagnoles de l'Orme en 2018. Aussi, il est apparu indispensable de donner corps à l'attachement à notre langue alors qu'elle est attaquée de toute part même dans le pays.

La langue que l'on parle est aussi une riche facette de ce patrimoine qui nous vient du fond des siècles. Notre langue, le Français, n'a pas surgit spontanément. Elle a transformé des sons en mots, puis en phrases et enfin en conversations.

Se comprendre est certainement le plus beau symbole de rapports humains, tolérants et apaisés. Notre langue, comme toutes, est un outil de rapprochement des êtres et de générosité de la pensée. Offrir à l'autre ses idées et ses créations personnelles, écouter et transmettre le fond de ses pensées, seule la langue peut le faciliter. C'est pourquoi la langue, le parler, l'expression vocale, ont toute leur place dans les préoccupations des anciens élus. Durant ces rencontres, il a été présenté le Dictionnaire des francophones. Vous pouvez le télécharger sur votre téléphone portable en allant sur Play Store pour la plupart d'entre vous et App Store pour les iPhones. Vous aurez ainsi sur votre téléphone portable ce dictionnaire avec le sigle DDF.



**Ven
14
oct.
2022**

ADM03
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ DE L'ALLIER

CCI ALLIER

4^{ème} ÉDITION DU
SALON
des Maires,
des Présidents de
Communautés et
des Décideurs Publics
de l'Allier

ACCÈS LIBRE de 8h30 à 17h30

MONTLUÇON
Centre Athanor

*Sous réserve des conditions
sanitaires en vigueur*

NOUVEL ANNUAIRE DES MAIRES ET DES PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE L'ALLIER

L'ADM03 vient d'éditer l'Annuaire des maires et des présidents de communautés de l'Allier de la mandature 2020-2026.

Sorti en 1 500 exemplaires, cet outil de travail est très attendu.

192 pages d'informations clés sur chaque commune et communauté :

- une présentation détaillée des 317 communes et 11 communautés de l'Allier (coordonnées, nom des élus, horaires, site internet...)
- l'index alphabétique des communes, maires ...
- les organigrammes de la préfecture et des sous-préfectures
- les contacts des parlementaires Bourbonnais
- le Conseil départemental de l'Allier, ses élus et services
- le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- les services publics
- les organismes et partenaires des collectivités locales

Une mise à jour régulière des informations est disponible sur le site internet de l'ADM03, www.maires-allier.fr

Cet annuaire se confirme être, à chaque nouvelle mandature, tout aussi indispensable aux collectivités locales qu'aux entreprises et prestataires du secteur public.

Il est diffusé gratuitement auprès des 317 communes, des 11 communautés, des administrations, des parlementaires et élus du Conseil Régional et du Conseil Départemental ainsi qu'aux annonceurs du support. Il est vendu au tarif de 20€ (prévoir 6€ en sus pour les frais de port). Vous pouvez le commander auprès de l'Association des Maires et des Présidents de d'intercommunalité de l'Allier (tél. 04 70 35 09 14 ou par mail : contact@adm03.fr).



NOS CHERS DISPARUS

L'ASSOCIATION des ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS de l'ALLIER (AAMAA) présente ses sincères condoléances aux familles de ses adhérents disparus :

Raymond AUFAUVRE, ancien Maire d'Isle-et-Bardais
Michel GAMET, ancien Adjoint au Maire de Saint-Félix

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Siège social : Hôtel de Rochefort • 12 Cours Anatole France - 03000 Moulins
Tel. 04 70 35 09 14 • courriel : aamaa@orange.fr • site internet : www.aama03.fr
Conception : Conseil d'Administration de l'AAMA03 - Directeur de la Publication : Alain ROBERT
Reprographie : ADM03 / Crédit photos : AAMA03, F FRADIN